

ORGANISATION DE LA FORMATION

56h de formation (8 journées de 7h)

Un travail personnel sera demandé à chaque stagiaire.

La formation se déroule à l'IRTS de Franche-Comté de mars à fin avril de chaque année.

PRÉPA CONCOURS NOUVEAU DIPLÔME AES ACCOMPAGNANT ÉDUCATIF ET SOCIAL

INSTITUT RÉGIONAL DU TRAVAIL SOCIAL

1 rue Alfred de Vigny - CS 52107
25051 Besançon Cedex
Tél. : 03 81 41 61 00
Fax : 03 81 41 61 39
Courriel : irts-fc@irts-fc.fr

PRÉPARATION AU CONCOURS D'ENTRÉE

ACCOMPAGNANT
ÉDUCATIF ET SOCIAL
(ANCIENNEMENT AMP/AVS)

UNE FORMATION

Formation de 56h

Le contenu de formation portera sur :

- La connaissance du métier, des institutions, des publics accompagnés.
- La recherche, l'ouverture et la compréhension des sujets d'actualité et du domaine sanitaire et social.
- La lecture, l'analyse, la compréhension de textes.
- L'argumentation écrite et orale.
- La présentation de soi et de ses motivations pour le métier.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Cette formation préparatoire aux épreuves de sélection vise à :

- Améliorer l'expression écrite et orale, réactualiser les acquis méthodologiques antérieurs et développer les connaissances.
- Valoriser les candidats ayant quitté la formation initiale depuis plusieurs années.
- Développer les techniques de communication orale et d'entretien devant jury.
- Développer la connaissance du secteur professionnel et du métier.

ACCÈS À LA FORMATION

PUBLIC CONCERNÉ

La formation s'adresse à toute personne qui désire s'entraîner pour se présenter aux épreuves d'admission et de sélection en formation d'accompagnant éducatif et social

COÛT DE LA FORMATION

560 €

PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE

Financement par le stagiaire
Financement par l'employeur
Financement par un organisme agréé

AUTRES INFORMATIONS

INTERVENANTS

La formation est animée par des intervenants de l'IRTS de Franche-Comté et des professionnels du secteur de l'intervention sociale.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports didactiques
- Pédagogie interactive
- Entraînement à partir de sujets de concours
- Jurys blancs oraux avec des professionnels du secteur

VALIDATION DE LA FORMATION

Une fois la formation terminée, une attestation nominative est délivrée au stagiaire. L'employeur et éventuellement l'organisme financeur sont destinataires d'une copie de l'attestation de formation.

INSCRIPTION

Dossier d'inscription à retirer auprès du secrétariat ou à télécharger en ligne sur notre site internet

www.irts-fc.fr

CONTACTS

Secrétariat / Inscriptions
Marie-Jo CLERC: 03 81 41 61 14

Responsable pédagogique
Isabelle PALATICKY
isabelle.palaticky@irts-fc.fr